

Image not found or type unknown



## frais funéraires de mon père

Par **leamira**, le **11/07/2010** à **13:37**

L'amie de mon père décédé me demande à moi et mon frère de payer le restant des frais funéraires, elle en a payé 1 tiers. Je n'ai pas les moyens de payer mais son amie veut engager une procédure contre nous. C'est elle qui a organisé les funérailles et elle qui a signé les factures.

Sommes-nous en tort?

Devons-nous payer?